Zeitschrift: Revue Militaire Suisse

Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse

Band: 63 (1918)

Heft: 5

Rubrik: Chroniques et nouvelles

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 21.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

CHRONIQUES et NOUVELLES

CHRONIQUE SUISSE

Les Suisses de la Légion étrangère. — Deux volumes intéressant la Suisse et la guerre : Articles et discours, par le colonel Secrétan ; Le témoignage d'un citoyen, par Albert Bonnard. — Une brochure sur des vérités élémentaires.

Les peuples qui n'ont pas d'histoire sont-ils vraiment aussi heureux qu'on le dit ? Pendant la présente guerre, la Suisse n'a pas d'histoire, car on ne peut prendre pour telle les discussions sans fin et qui tournent au bavardage sur la neutralité, sur les sympathies divergentes de nos populations et sur le fossé qui sépare leurs opinions respectives. Etre obligé de subordonner toute action au désir de ne pas se dissocier ou à la crainte de se dissocier, n'est pas le fait d'une nation capable de diriger énergiquement ses destinées. Nous découvririons, après la guerre, que nous avons été des retardataires et que nous sommes restés au-dessous des événements, il n'en faudrait pas être démesurément surpris.

Cette impression, beaucoup d'entre nous l'ont vivement ressentie au cours de la récente offensive allemande. Jamais on n'a vu plus clairement que notre sort se jouait sur les champs de bataille de l'étranger, et que nous-mêmes nous n'intervenions pour rien, laissant au hasard de la guerre d'autrui de décider si nous resterions libres ou si nous serions asservis. Sentiment inconfortable s'il en est.

Heureux les Suisses qui se battent dans la Légion étrangère! Ils auront eu le bonheur de n'être pas «neutral » et, ayant lutté contre une entreprise de domination, d'avoir lutté pour leur pays.

* *

Réfugions-nous dans l'examen de la littérature militaire.

Voici un livre qu'il fait bon lire ; il repose de bien des tristesses et de bien des équivoques. Ce sont les *Articles et discours* du colonel Ed. Secrétan ¹, ou plutôt un choix de ses articles et discours, présenté par la famille de l'auteur, et embrassant la période du 1^{er} août 1914 au 1^{er} août 1917.

Cela sonne franc. Quelque différente que soit l'optique du volume et celle des articles du journalisme quotidien, si bien que ces derniers risquent toujours de perdre à être réunis en un ouvrage

¹ Lausanne 1914, Payot & Cie.

de librairie, on aurait regretté que les articles de guerre du colonel Secrétan ne fussent pas rappelés et présentés au public sous une forme qui leur assure la durée. Tout d'abord, par l'esprit qui les anime, la plupart dépassent les préoccupations du moment qui les a inspirés. Ils remuent des idées qui sont de tous les temps, ou qui, en Suisse, devraient être de tous les temps, car le jour où la Suisse les oubliera, et il semble bien que dans de nombreux milieux de Suisse elles aient été oubliées — ce sera la fin de sa raison d'être.

Le colonel Secrétan a été, pendant les trois premières années de la guerre, le champion de la neutralité helvétique fière, de celle qui ne se plie pas à l'admiration du fort, et qui revendique sans restriction le droit d'opinion parlée et écrite au nom de la conscience humaine et de la liberté individuelle. Il est bon qu'un volume en perpétue le souvenir, et que plus tard on sache que, pendant la guerre européenne, il y a eu autre chose en Suisse que des opinions influencées par les fluctuations de la lutte, prêtes à se ranger toujours à la remorque du belligérant à qui elles prêtaient la victoire probable.

Secrétan a été, dans cet ordre d'idées, l'éloquent représentant de la Suisse romande qui, d'emblée, et sans s'inquiéter de savoir où serait le succès, n'a vu que le souci de la liberté, constamment opposé aux entreprises d'hégémonie des Empires centraux. Plus ceux-ci ont paru près de l'emporter, plus aussi notre opinion romande a marqué son hostilité à des Etats dont la Confédération ne peut attendre que la servitude et l'abaissement. Elle n'a pas eu besoin, pour discerner où était la vérité et où le mensonge, de l'effort si digne d'éloge mais si difficile d'un comité Ragaz, Fleiner, Zurlinden, et autres grands esprits qui auront été l'honneur de la Suisse allemande. Avec d'autres tempéraments, ils auront été les Secrétan de là-bas ; et c'est parce que nous les aurons vus à l'œuvre que nous n'aurons pas désespéré de voir finalement comblé le fameux fossé auquel, pendant longtemps, nous nous sommes refusés à croire, mais qui n'en a pas moins existé, plus profond que personne ne l'aurait cru.

Les Articles et Discours réunis dans le volume que nous recommandons ici relèvent principalement de deux ordres d'études. Les uns décrivent les péripéties de la guerre, les opérations stratégiques d'une part, l'esprit de la lutte d'autre part, et celui des armées et des peuples aux prises. Les autres se préoccupent de la situation de la Suisse au milieu de l'Europe en conflit, de ses désordres intérieurs, des erreurs de son gouvernement. Les uns et les autres s'éclairent du

robuste bon sens, de la fermeté des convictions, et de cette absolue clarté qui toujours ont distingué les écrits et les discours du colonel Secrétan. Ils sont d'un beau style nerveux, au service d'une pensée sûre d'elle-même. On s'en aperçoit mieux encore par la lecture à tête reposée du volume, que par celle des journaux, particulièrement de la *Gazette de Lausanne*, où ils ont paru, et qu'on lisait hâtivement sous l'excitation des événements. Quiconque voudra se rendre compte plus tard de ce que fut la Suisse pendant la guerre européenne devra consulter, et étudier à titre de collection de suggestifs documents, le volume du colonel Secrétan.

* * *

De cet écrivain à Albert Bonnard, le rapprochement est aisé. Pendant longtemps, ils ont collaboré à une œuvre commune, et lorsque la guerre éclata, leurs préoccupations et leurs inquiétudes identiques au sujet de la Suisse provoqua chez eux un renouveau de collaboration spirituelle.

On le remarque bien en examinant le volume qui vient de paraître sous le titre Le témoignage d'un citoyen, avec, en sous-titre, Etudes de politique suisse, et dans lequel M. Louis Debarge, directeur de la Semaine littéraire, a réuni un certain nombre d'études publiées par Albert Bonnard, avant et depuis la guerre, dans le Foyer romand, la Semaine littéraire, la Bibliothèque universelle, et ailleurs.

L'armée occupe dans ces études une place en vue, celle qu'elle occupait dans l'affection inquiète de l'auteur. Dans son excellente préface, M. Debarge rappelle très justement que de ses années de service militaire Albert Bonnard conservait des souvenirs qui lui étaient chers entre tous et qu'il aimait à évoquer. Ce qu'il pensait de l'armée, on le verra dès les premières pages du volume, dans cette plaidoirie pleine de tendresse, d'humour, de gaîté fraîche et spirituelle, qu'il oppose aux saillies et aux traits d'esprit, d'ailleurs point méchants, dont Philippe Monnier avait criblé « le capitaine James », ce « commis pacifique, exact et fidèle », pour qui « le travail modeste, rétribué, bourgeois n'est pas la vraie vie », car il est capitaine d'artillerie dans l'armée fédérale! Il ne veut paraître que cela.

« Vous en riez un brin, répond Bonnard. Je consens que vous n'ayez pas tort. James ferait mieux d'accepter simplement la dualité de son personnage, de réserver sa raideur pour les canonniers et les soldats du train, d'ouvrir un parapluie quand il pleut, de ne pas signer de son grade des affiches électorales, de renoncer au salut des gendarmes, d'orner sa chambre de plus de fleurs, d'aquarelles et de romans, de moins de sabres, de revolvers, de bottes à l'ordonnance, d'annuaires fédéraux et cantonaux; de dire à sa femme de charge « merci » et non « rompez » quand elle lui apporte une lettre ; de ne point tenir les journalistes pour des bavards ; d'admirer au cirque les clowns, les écuyères et les cigognes apprivoisées plus que les chevaux dont il va lever les jambes dans l'écurie pour chercher les éparvins, et ouvrir la bouche afin de s'assurer que les incisives inférieures marquent encore...

» J'avoue ces torts. Pourtant, j'ai pour mon camarade James de l'estime et de l'amitié. Il est de mes proches, un peu mon cousin. Et sans pédanterie, j'aimerais plaider pour lui les circonstances atténuantes, vous expliquer comment et pourquoi nous sommes plusieurs, dans ce bon pays, à lui ressembler par plus d'un trait, et à nous souvenir avec joie et fierté que, sur l'épaule et au képi, nous portons à certaine période le numéro d'un bataillon, d'un escadron ou d'une batterie.»

Et voilà Bonnard parti. Il dit... Il dit ce que tous nos officiers et beaucoup d'autres disent lorsqu'ils parlent de notre armée: son rôle dans la vie de notre peuple; sa mission d'éducatrice physique et morale de notre jeunesse; et les souvenirs qu'elle laisse à ceux qui la connaissent. « O poète! vous fréquentez avec les Muses, mais vous ignorez dans son intensité intégrale le plaisir de boire, de manger et de se laver, si vous n'avez pas porté la tunique du soldat suisse. » Et la camaraderie militaire, et la hiérarchié qui « a ceci de sain et de reposant qu'elle est indiscutable et indiscutée. Votre supérieur l'est à vos yeux comme aux siens. Vous lui devez obéissance dans le service; il vous couvre par la responsabilité loyalement prise de l'ordre donné. » La caserne elle-même a son charme. Quant aux manœuvres, quelle abondance de souvenirs!

La guerre arrive. Un autre spectacle s'offre à l'auteur. Voici l'affaire « des colonels » ; voici l'incident de la Solothurner Zeitung. De nouveau Bonnard plaide « pour notre armée »: « ... je puis dire en toute sincérité que l'armée suisse a été une des affections les plus agissantes, une des fiertés les plus hautes de ma vie. Je ne puis m'en déprendre. Et sans grand espoir d'être entendu, je voudrais dire l'angoisse qui m'étreint, de tout ce que, depuis quelques mois, j'apprends de divers côtés. »

Ce qu'il apprend, c'est ce que nous avons tous vu, sauf ceux qui ont des yeux pour ne point voir. C'est certains éléments de l'armée contaminés, comme certains milieux politiques, par l'oubli des conditions essentielles de la vie de la Suisse. L'esprit qui a risqué de gâcher, qui risque encore de gâcher l'œuvre poursuivie avec tant d'affection par ceux qui, depuis des générations, ont mis leur joie à travailler pour notre armée, est le même esprit d'importation germanique qui inspire le régime des pleins pouvoirs; si bien que, de même que le désordre se répand dans notre vie civile en raison de l'impérialisme régnant dans telles hautes sphères du palais fédéral, de même la discipline s'affaiblit dans nos troupes en raison de la croyance de trop de chefs dans les procédés d'outre Rhin. Là aura été le malheur de la Suisse allemande pendant la guerre, et par conséquent de toute la Suisse, que les principes et l'esprit de notre république ont disparu chez les classes dirigeantes pour laisser à l'opportunisme et à l'arbitraire la direction du pays. Pas de vues générales, pas de ligne de conduite à longue échéance, l'improvisation au jour le jour, la marche tantôt à hue et tantôt à dia, le danseur de corde qui regarde ses pieds au lieu de regarder où il va, et greffant sur le tout, l'arrière-pensée profondément erronée que l'Empire allemand est le plus fort parce qu'il a de gros canons et pas de scrupules ; qu'il faut par conséquent, pour sauver sa mise regarder de ce çôté-là.

Le témoignage d'un citoyen met tout cela en lumière, affligeante lumière, car elle montre un peuple infidèle à sa voie. La Suisse au XX^e siècle, Le point de vue suisse, La patrie suisse et l'impérialisme, tous ces chapitres tracent cette voie qui aurait dû être la nôtre et que nos dirigeants n'ont pas assez vue.

Heureux les Secrétan et les Albert Bonnard ; ils ont mené le bon combat. Gardons-leur les sentiments d'estime, d'admiration et de reconnaissance qu'ils ont entièrement mérités.

* * *

Qu'une brochure de soixante pages soit nécessaire pour développer les vérités élémentaires invoquées par M. Henri Naef, cela devrait étonner. Parlant Antimilitarisme et défense nationale 1, il fait observer que l'homme ne vit pas isolé mais en société, ce qui lui impose des devoirs sociaux ; que le premier de ces devoirs, pour un honnête homme, est de défendre son prochain injustement attaqué ; qu'au surplus le suicide est contre nature et que s'il est contre nature de la part d'un homme, il l'est de même de la part des peuples qui sont des collectivités d'hommes. Il constate, au surplus, par les enseignements de l'histoire, que la disparition d'un peuple qui cesse de se défendre, par principe ou pour d'autres raisons, n'a

¹ Collection des Opinions Suisses; édit. Sonor, Genève, fr. 1.

jamais avancé en quoi que ce soit les affaires de l'humanité. Il est remplacé par le violent qui le supplante et qui, lui, continue à vivre sa vie, sans se préoccuper autrement de l'autre qui n'exerce plus d'action pour la raison valable qu'il est mort.

Il est attristant que M. Henri Naef soit obligé d'insister tant que cela sur une matière aussi simple. Mais par tout ce qu'on lit et voit en Suisse, force est de reconnaître qu'it a raison. La Revue militaire suisse a traité dans ses dernières chroniques le même objet, mais d'une façon moins complète, et assurément moins convaincante que ne le seront, pour ceux qui les liront, les pages de M. Naef. Ceux qu'elles ne persuaderont pas seront les convaincus indéracinables du suicide des nations. Sont-ils à plaindre? Pas du tout, mais bien la nation à la mort de laquelle ils contribuent, et leurs prochains qui, pour défendre leur vie, ne doivent pas compter sur eux.



INFORMATIONS

SUISSE

La sténographie dans l'armée. — L'utilisation dans les états majors d'une écriture rapide pour la notation des ordres et de la correspondance ne date pas de nos jours. Les mémoires de Bourrienne, secrétaire de Bonaparte, qui avait dû improviser une écriture spéciale pour suivre la parole de son chef, en font foi. Depuis lors, bien des progrès ont été accomplis dans ce domaine, et actuellement sur tous les fronts, les armées en campagne disposent de sténographes habiles, fonctionnant soit comme secrétaires, soit comme ordonnances de bureau, chargés de la correspondance et de la notation des ordres, soit encore comme plantons du téléphone.

Qu'en est-il à ce sujet de l'ermée fédérale? Nul doute que les bureaux de l'état-major général ne disposent d'un personnel parfaitement stylé aux divers travaux relevant de la sténographie. Par contre, dix-sept mois de mobilisation avec la troupe nous ont permis de constater que l'emploi de cet art, hors des bureaux dont nous venons de parler, a été quelque peu négligé.

Nombreux sont les commandants qui se plaignent de l'ampleur prise par la paperasserie militaire au détriment de la préparation à la guerre. Qu'ils exigent de leurs plantons une écriture rapide,